

DROIT DE REPONSE ADRESSE AU DAUPHINE LIBERE

Dans votre édition du 11 juillet 2019, vous avez recueilli l'avis du Directeur départemental des Finances Publiques à propos de la réorganisation qui devrait profondément transformer le réseau des services de la DGFIP, dans l'Isère et sur l'ensemble du territoire.

Monsieur Leray semble vouloir faire à la fois œuvre de pédagogie et de persuasion dans ses propos. Il faut bien constater qu'en Isère, comme dans beaucoup de départements, que de nombreux élus de terrain, tout comme les personnels, ont bien compris que cette réforme constituait un nouveau recul du service public et qu'elle avait en réalité pour unique objectif de faire des économies budgétaires et certainement pas d'améliorer la qualité du service attendu par nos concitoyens. D'ailleurs le titre même de l'article le confirme : « améliorer les finances publiques ».

La direction départementale évite pourtant soigneusement d'évoquer un élément fondamental, celui des suppressions d'emplois qui devraient arriver dans les trois prochaines années. Au niveau national, les premiers éléments du budget 2020 font état de 10 000 pertes d'emplois ! Évidemment, moins il y a de personnels, moins l'administration pourra prétendre être partout comme elle l'affirme.

Le projet de géographie revisitée porté par les pouvoirs publics vise en vérité, en matière d'accueil de proximité, à substituer des services de la DGFIP de plein exercice par des points de contacts généralistes que seraient les Maisons France Service. Il n'y aura donc pas, si cette opération de restructuration aboutissait, plus de lieux où la DGFIP sera présente effectivement et de manière pérenne. Ce que confirme d'ailleurs le DDFIP quand il évoque la concentration des services (SIP et SIE). Au contraire, c'est donc bien vers une chute quantitative et qualitative de l'accueil vers laquelle nous nous dirigeons.

En effet, la DGFIP a déjà réduit les horaires d'ouverture de ses services et va continuer de le faire, en imposant l'obligation de prendre rendez-vous pour être reçu par un agent expérimenté et formé. Elle détruit par ailleurs méthodiquement les services d'accueil généralistes (comme au centre des finances publiques de Grenoble), cette tâche devant être basculée vers les MFS, structures sensées orienter et aider les administrés dans des domaines aussi divers que variés (poste, allocations familiales, assurance maladie et vieillesse, emploi, fiscalité, etc.). Il n'est pas prévu, à ce stade, une présence pérenne d'agent de la DGFIP dans ces futures structures qui n'ont actuellement qu'une existence virtuelle, alors qu'elles constituent la pierre angulaire de la réforme. Quant à la qualité de service attendue, elle n'est déjà plus au rendez-vous et va se dégrader encore. Ainsi, dans le dispositif envisagé, les contribuables devront, dans la plupart des situations rencontrées, effectuer au moins deux déplacements : le premier (voire le second) dans une Maison France Service, le second (voire le troisième...) dans un Centre des Finances Publiques qui sera très éloigné de leurs domiciles.

Concernant les collectivités locales, la séparation des missions du comptable public va de son côté faire chuter la proximité et la qualité de service. Les conseillers aux collectivités locales seront en effet totalement étrangers à la gestion des comptes des communes dont ils auront la charge. Aujourd'hui, les agents et cadres des trésoreries de proximité gèrent, non sans mal mais avec une conscience professionnelle reconnue, un nombre relativement important de comptes de gestion. Leur regroupement dans les Services de Gestion Comptable (SGC), dans le contexte de suppressions d'emplois évoqué ci-avant, va dès lors augmenter la charge de travail et tant faire chuter la qualité du service que détériorer les conditions de travail des personnels.

En outre et pour terminer, la déconcentration de proximité (autre appellation de la réforme) telle que présentée, va multiplier les déplacements pendulaires, tant des agents que des contribuables, au détriment de la préservation de la planète...